



**IATI** INTERNATIONAL  
AID  
TRANSPARENCY  
INITIATIVE

Note préparatoire sur l'Initiative  
internationale pour la transparence de l'aide  
en vue de la Table ronde I de l'Évènement  
de haut niveau sur la coopération Sud-Sud  
Colombie, 24 – 26 mars 2010

Par le Secrétariat de l'IITA



## Histoire, portée et intérêt de la coopération Sud-Sud

La coopération Sud-Sud (CSS) est ancienne, comme l'a expliqué le Secrétaire général de l'ONU dans son rapport d'octobre 2009 : *La promotion de la coopération Sud-Sud pour le développement : perspective sur 30 ans*. Le nombre des pays engagés dans cette coopération a considérablement augmenté au cours de cette période. Les pays du Sud qui contribuent à la coopération pour le développement jouent un rôle de plus en plus important au niveau mondial, leurs contributions étant estimées entre 9,5 milliards et 12,1 milliards de dollars US en 2006<sup>1</sup>, et au niveau national, où ils constituent l'unique prestataire bilatéral de certains pays partenaires.

Leur coopération est particulièrement appréciée des pays bénéficiaires car elle complète et renforce les flux d'aide en provenance des donateurs traditionnels. La vision des contributeurs du Sud est d'autant plus précieuse dans le dialogue pour le développement qu'elle émane de nombreux pays ayant eux-mêmes été – ou étant encore – des bénéficiaires de l'aide et qu'ils peuvent ainsi proposer des réflexions tirées de cette expérience.

L'importance centrale de la coopération Sud-Sud a été avaisée au cours de ces dix dernières années par une série de conférences internationales, la plus récente d'entre elles étant la Conférence de haut niveau de Nairobi sur la coopération Sud-Sud qui s'est tenue en décembre 2009. Le document final de Nairobi<sup>2</sup> a reconnu la nécessité d'accroître l'efficacité de la coopération Sud-Sud à l'égard du développement, en renforçant la responsabilité et la transparence entre les pays et en encourageant expressément les contributeurs de la CSS à améliorer la collecte des données au niveau national.

La coopération Sud-Sud constitue le thème principal des axes d'orientation adoptés par le Forum des Nations Unies pour la coopération en matière de développement (FCD) et le Groupe de travail sur l'efficacité de l'aide (GT-EFF), dont l'équipe spéciale pour la CSS organise l'Évènement de haut niveau sur la coopération Sud-Sud et le renforcement des capacités (HLE, Colombie) pour faire avancer les engagements pris en faveur de la CSS dans le Programme d'action d'Accra de 2008.

## Intérêt croissant pour la communication d'informations sur la coopération Sud-Sud

Ces initiatives traduisent un intérêt croissant pour l'amélioration de la communication d'informations sur la CSS, lequel s'explique par les raisons suivantes :

- Il est de plus en plus frustrant de constater que les déclarations sur la coopération pour le développement ne reposent que sur les flux d'aide communiqués par les 24 donateurs du Comité d'aide au développement (CAD) ;

---

<sup>1</sup> *Background Study for the Development Cooperation Forum: Trends in South-South and triangular development cooperation*, avril 2008. Ces chiffres sont calculés selon des critères différents de l'Aide publique au développement et ne sont donc pas comparables aux flux mesurés par le Comité d'aide au développement de l'OCDE.

<sup>2</sup> *Report of the High-level United Nations Conference on South-South Cooperation, 1-3 December 2009* - <http://daccess-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/N09/662/87/PDF/N0966287.pdf?OpenElement>

- L'amélioration de la communication mettrait en lumière l'importance grandissante des donateurs du Sud ;
- Un nombre croissant de pays appelle à un dialogue plus soutenu, à un apprentissage par les pairs et à un partenariat initié par des pays d'Afrique, d'Asie, d'Amérique latine et des Caraïbes. La demande est aussi forte en faveur d'un apprentissage interrégional/d'une coopération interrégionale ;
- Il existe une réelle attente en faveur d'un accroissement de l'information sur les flux Sud-Sud de la part des pays bénéficiaires, lequel permet d'améliorer la planification, la prise de décision et la budgétisation nationales (cette demande est par exemple apparue comme essentielle lors des consultations régionales et nationales de l'Initiative internationale pour la transparence de l'aide (IITA) que le PNUD a menées en 2009).

## Informations déjà disponibles sur la coopération Sud-Sud

Certaines informations provenant de contributeurs du Sud sont déjà disponibles, par exemple :

- Le tableau 33 du *Rapport annuel du CAD sur la coopération pour le développement* inclut des données globales émanant d'un certain nombre de pays non membres du CAD comme l'Arabie saoudite, les EAU, la Hongrie, l'Islande, Israël, le Koweït, la Pologne, la République de Chine (Taïwan), la République slovaque, la République tchèque, la Thaïlande et la Turquie ;
- Certains contributeurs publient des informations sur leurs sites Web (par exemple le Brésil, le Koweït et la Turquie) tandis que d'autres ont constitué leurs propres bases de données pour informer sur leur coopération (comme le Mexique) ;
- Plusieurs pays diffusent leurs données auprès de systèmes nationaux de gestion de l'information sur l'aide (notamment le Brésil, la Chine, la Fédération de Russie et l'Inde) ;
- La quasi-totalité des pays ont fourni un minimum d'informations sur leurs contributions humanitaires au Système de suivi financier (FTS) de l'OCHA à l'ONU.

## Insuffisance de données globales et comparatives émanant des contributeurs du Sud

Si les informations actuellement fournies par les contributeurs du Sud à la coopération pour le développement sont utiles, elles n'en sont pas moins insuffisantes et n'apportent pas les données globales et détaillées dont les pays bénéficiaires ont besoin pour leur planification. Le nombre de pays contributeurs du Sud qui publient des informations sur leur coopération pour le développement est certes croissant – le Mexique en est un exemple récent – mais la nécessité de disposer de normes et définitions convenues pour décrire la coopération

devient de plus en plus patente. Il existe de toute évidence des barrières institutionnelles et techniques contre cette normalisation car les contributeurs du Sud à la coopération pour le développement sont très variés, comme c'est le cas parmi les pays arabes, qui fournissent de longue date des financements au développement, et les économies émergentes du G20.

## L'Initiative internationale pour la transparence de l'aide

L'IITA a été lancée en septembre 2008, lors du Forum de haut niveau d'Accra sur l'efficacité de l'aide. Cette initiative multipartenaire vise à accroître la transparence de l'information sur l'aide pour renforcer l'impact de l'aide sur la réduction de la pauvreté. Actuellement, l'IITA compte dix-huit membres, dont treize sont des donateurs du CAD, ainsi que des agences multilatérales comme la Banque mondiale, la Banque asiatique de développement, le PNUD, la GAVI et la Fondation Hewlett. Quelque treize pays en développement ont avalisé l'IITA, dont notre pays hôte, la Colombie.

L'initiative est administrée par un secrétariat restreint qui comprend des représentants du DFID, du PNUD et de l'organisme à but non lucratif Development Initiatives for Poverty Research (DIPR). Elle est dirigée par un comité directeur multipartenaire qui se réunit trois ou quatre fois par an.

### Membres du Comité directeur de l'IITA

Allemagne, Australie, Banque mondiale, Betteraid, Burkina Faso, Civicus, Colombie, Commission européenne, Development Initiatives Poverty Research, Fondation Development Gateway, Fondation Hewlett, Ghana, Malawi, Monténégro, Népal, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Pays-Bas, PNUD, Publish What You Fund, République dominicaine, Royaume-Uni, Rwanda, Transparency International et Vietnam.

Le Comité directeur est aidé dans ses fonctions techniques relatives aux normes de l'IITA par le Groupe consultatif technique (GCT) multipartenaire, lequel est ouvert à toute partie intéressée.

L'IITA reconnaît que les parties prenantes qui veulent avoir accès à l'information sur l'aide sont nombreuses et variées et qu'elles visent des objectifs différents. Elle estime qu'une base de données unique ne saurait répondre à ces attentes très diverses. Au lieu d'imposer une approche unidimensionnelle, l'IITA reconnaît l'importance d'adapter l'information aux besoins des pays partenaires et d'assurer sa compatibilité avec leurs budgets et systèmes de gestion de l'aide (AIMS) nationaux. L'IITA propose donc une approche alternative par laquelle les membres ayant volontairement souscrit à cette initiative assumeront la responsabilité directe de la publication de leurs informations sur l'aide selon une norme convenue. La norme, qui est actuellement en cours d'élaboration, comprendra quatre parties :

- 1) Un accord sur la nature des informations publiées ;
- 2) Un accord sur des définitions communes ;
- 3) Un accord sur un format électronique commun ;
- 4) Un code de conduite

Le principe qui sous-tend cette approche recommande « une seule publication pour de multiples usages », ce qui signifie que l'information sur l'aide ne nécessitera qu'une seule publication sous une forme normalisée et qu'elle pourra ensuite être utilisée et réutilisée à l'envi, et pour des objectifs différents, par diverses parties prenantes. Les membres publieront leurs informations sur l'aide (sur leur site Web ou par l'intermédiaire d'une tierce partie) et enregistreront le lieu d'accueil de ces informations auprès du bureau d'enregistrement de l'IITA, lequel constituera un catalogue permettant aux utilisateurs de trouver les informations qu'ils recherchent. Si certains utilisateurs souhaiteront obtenir les informations directement auprès du bureau d'enregistrement, la plupart d'entre eux préféreront les trouver auprès d'intermédiaires ayant réuni les données brutes sur l'aide pour les combiner à d'autres informations et les réorganiser à des fins spécifiques, par exemple pour fournir des données par secteur, pays ou thème particulier.

L'IITA entend s'appuyer sur les initiatives existantes comme les AIMS des pays et les budgets nationaux, ou encore les bases de données du CAD et du Système de notification des pays créanciers (CRS). Si les pays partenaires qui souhaitent procéder ainsi continueront à collecter des données pour les intégrer manuellement à leur AIMS comme ils le font actuellement, il est souhaitable qu'ils aient à l'avenir la possibilité de transférer directement leurs données par voie électronique du bureau d'enregistrement de l'IITA à leur AIMS, du moins pour les donateurs de l'IITA, une fois que les systèmes technologiques nécessaires auront été mis au point et testés. Ce procédé réduira les coûts de transaction des deux côtés. En attendant, les informations communiquées par le CAD continueront de prévaloir pour ses donateurs, mais avec les nombreux doublons qui apparaîtront entre les données requises par l'IITA et celles demandées par le CAD, la nouvelle procédure minimisera le travail complémentaire qui était exigé des donateurs.

## Avantages potentiels de l'approche de l'IITA pour les contributeurs du Sud

L'approche de l'IITA offre un certain nombre d'avantages potentiels aux contributeurs du Sud :

- Elle constitue une initiative entièrement volontaire dont la mise en œuvre progressive est prévue entre la fin 2010 et la fin 2012 ;
- Chaque contributeur gardera la maîtrise de ses informations sur l'aide sans se voir obligé d'engager une organisation externe pour les diffuser/télécharger ;
- La publication des données sur leurs sites Web, incluant des liens vers l'IITA, accroîtra la visibilité de leurs efforts en faveur de la coopération ;
- Le modèle de l'IITA permettra de décentraliser la collecte de données menée auprès d'agences multiples pour les parties qui ne veulent pas créer un point central de coordination par le biais du gouvernement ;
- Le modèle du bureau d'enregistrement peut aussi inclure la coopération non financière entre les pays, par exemple le recueil d'informations auprès des parties souhaitant consigner les visites ou ateliers de partage d'expérience pour favoriser l'apprentissage par les pairs.

## Possibilités d'engagement dans l'IITA pour les contributeurs du Sud

La participation à l'IITA est ouverte à toutes les parties intéressées et l'IITA accueille tout engagement des contributeurs du Sud selon l'une des modalités suivantes :

- En tant que membre à part entière de l'Initiative, ce qui implique la signature de la déclaration de l'IITA (disponible sur <http://aidtransparency.net/wp-content/uploads/2009/06/iati-accra-statement-p1.pdf>) et l'engagement à respecter un calendrier de mise en œuvre ;
- En tant qu'observateur de l'Initiative, étant ainsi habilité à s'exprimer sur les projets de propositions et à siéger aux réunions du Comité directeur (sans pouvoir voter lors de ces réunions) ;
- En tant que membre du Groupe consultatif technique (GCT) qui élabore actuellement des propositions détaillées sur les quatre parties de la norme IITA ;<sup>3</sup>
- En participant aux consultations de l'IITA et aux autres réunions portant sur l'IITA ;
- En publiant des informations sur leur coopération au développement selon la norme de l'IITA.

D'une manière plus générale, l'IITA reconnaît qu'elle peut beaucoup apprendre sur la question globale de la transparence en coopérant avec les contributeurs du Sud. En effet, l'un des temps forts de la conférence de l'IITA d'octobre 2009 a été marqué par une présentation du portail brésilien sur la transparence nationale et l'IITA désire tirer des enseignements de cette action et de celles qui sont menées aux niveaux national et international sur la transparence.

## Soutien apporté par l'IITA

L'IITA entreprend actuellement une série de missions d'enquête auprès des pays signataires pour connaître leurs systèmes d'information existants et discuter des changements qui seront nécessaires pour les aider à communiquer leurs informations sur l'aide selon la norme de l'IITA. Elle accueillera favorablement toute demande de mission d'enquête similaire que les contributeurs du Sud exprimeront à l'avenir.

Lorsque sa norme aura été convenue, l'IITA prévoit d'élaborer un système d'information combiné qui aidera les signataires – et les signataires potentiels – à communiquer leurs informations selon la norme de l'IITA. Si l'intérêt des contributeurs du Sud est suffisamment important, il est possible d'envisager un système combiné spécifique qui soit adapté à leurs besoins et aux difficultés qu'ils rencontrent dans la communication de leurs informations sur la CSS.

Enfin, l'IITA est d'ores et déjà en contact avec un certain nombre d'initiatives qui tendent à améliorer la communication d'informations sur la CSS, notamment les travaux menés par le

---

<sup>3</sup> L'adhésion au GCT est ouverte à tous, y compris aux non signataires, et les contributeurs du Sud sont invités à assister à ses prochaines réunions et à donner leur avis sur les projets de propositions.

FCD de l'ONU, l'Unité spéciale pour la coopération Sud-Sud du PNUD, le CAD et AidData, un partenariat entre la Fondation Development Gateway et des chercheurs américains qui ont élaboré la PLAID (Project-Level Aid Database). L'IITA est déterminée à s'engager en faveur de chacune de ces initiatives et se félicite de pouvoir contribuer à l'Évènement de haut niveau en Colombie.

Pour plus d'informations, merci de contacter le Coordinateur de l'IITA, Romilly Greenhill, à l'adresse [r-greenhill@dfid.org.uk](mailto:r-greenhill@dfid.org.uk) ou de consulter le site Web de l'IITA : <http://aidtransparency.net/>